



Cahier des Charges Techniques du Bâtiment Catégorie Petits Commerces

Table des matières

1 - OBJECTIFS FONCTIONNELS	4
1.1 - Installations dans les petits commerces.....	4
1.2 - Équipements des circulations.....	4
1.3 - Équipements CVC.....	6
1.4 - Contrôle et Gestion des alarmes techniques des équipements.....	4
1.5 - Gestion des éclairages extérieurs.....	4
1.6 - Visualisation et Contrôle des Espaces.....	4
2 - PRINCIPE DE LA GESTION TECHNIQUE DU BÂTIMENT	5
3 - PRINCIPE DE L'ARCHITECTURE SYSTÈME	5
3.1 - Topologie du réseau de terrain pour un bus de type KNX ou équivalent.....	5
3.2 - Le fonctionnement.....	6
La ligne.....	6
La zone.....	6
3.3 - Le réseau ethernet	6
3.4 - Paramétrage de la communication.....	6
4 - DESCRIPTION DES FONCTIONS	7
4.1 - Fonctions systèmes.....	7
Alimentations.....	7
Coupleur.....	7
Routeur ou interface de type KNX ou équivalent/IP.....	7
Horloge annuelle.....	7
Intercrépusculaire ou centrale météo.....	7
4.2 - Fonctions métiers.....	7
Gestion des équipements électriques.....	7
Gestion du CVC.....	9
Gestion des autres fonctions.....	12
5 - RÉCEPTION DES INSTALLATIONS – MISES EN SERVICE	15
5.1 - Réception.....	15
5.2 - Paramétrage.....	15

Juin 2015

I OBJECTIFS FONCTIONNELS

Le système mis en œuvre doit permettre la gestion des fonctions suivantes :

I.1 - Installations dans les petits commerces

Contrôle et Gestion des équipements des locaux en fonction :

- de l'occupation,
- de la température ambiante,
- d'une programmation horaire,
- de la luminosité (on prévoira plusieurs lignes de puissance, une ligne séparée pour les éclairages proches des façades),
- des apports naturels.

Ces équipements sont :

- les ventilo-convecteurs ou unités terminales CVC,
- l'éclairage,
- les stores.

Option : gestion et mesure (RT2012) des puissances consommées (détection de courant intégrée au module de sortie).

I.2 - Équipements des circulations

Contrôle et Gestion des circuits de puissance d'éclairage des circulations en fonction de la présence, du passage ou du mouvement. Option : gestion et mesure (RT2012) des puissances consommées (détection de courant intégrée).

I.3 - Équipements CVC

Contrôle et gestion des équipements et installations de production et distribution d'énergie dans le bâtiment.

Ces équipements sont :

- les centrales d'air,
- les circuits de chauffage et de refroidissement,
- la distribution d'eau chaude sanitaire,
- le démarrage et l'arrêt des groupes froids et des pompes à chaleurs,
- la gestion des chaudières avec un fonctionnement possible en cascade.

Ces équipements fonctionnent avec les conditions liées à l'environnement, d'occupation, de programmes horaires, de demandes d'énergie des consommateurs (unités terminales).

I.4 - Contrôle et Gestion des alarmes techniques des équipements

- Synthèse défaut des différents ta-

- bleaux électriques (TGBT, TD, etc.),
- synthèse défaut des équipements techniques présents dans l'installation.

I.5 - Gestion des éclairages extérieurs

De la luminosité extérieure en fonction d'une programmation horaire et des puissances consommées (détection de courant intégrée) Décret no 2012-118 du 30 janvier 2012 relatif à la publicité extérieure, aux enseignes et aux préenseignes entre 1H et 6H du matin.

I.6 - Visualisation et Contrôle des Espaces

Le système pourra être complété par un outil de supervision maitrisable par l'exploitant pour la récupération des informations disponibles sur le réseau KNX ou équivalent et/ou IP.

Avantages de la supervision :

- visualiser l'état de l'installation,
- optimiser les paramètres d'occupation du bâtiment (peut inclure le contrôle d'accès sur bus),
- récupérer les alarmes techniques,
- surveiller les consommations et optimiser son fonctionnement.

Cette supervision peut être effectuée en local ou à distance via une liaison Internet ou par le réseau Intranet. La supervision permettra de garantir que le bâtiment ainsi réalisé sera de Classe A, B, C ou D selon la norme NF-EN- 15232.



2 PRINCIPE DE LA GESTION TECHNIQUE DU BÂTIMENT

La gestion technique du bâtiment sera basée sur la technologie bus ouvert de type KNX ou équivalent. Basé sur un réseau bus de terrain avec un protocole ouvert d'échanges standards de type KNX ou équivalent, ce système doit permettre une interaction entre toutes les fonctions et marques.

Il devra répondre à la norme Européenne CENELEC EN 50090 et CEN EN 13321-1 ainsi qu'à la norme internationale ISO/IEC 14543-3. Les produits devront être capables d'être paramétrés selon des applicatifs adaptés, évolutifs et modulables selon les besoins. Ces applicatifs seront internes à chaque produit et ne devront pas dépendre d'une intelligence logicielle ou matérielle centrale. Ils permettront une répartition des fonctionnalités sur l'ensemble du réseau. Les marques ou produits retenus doivent être certifiés par le protocole.

L'installation du réseau de commande prévu aura pour effet de :

- faciliter la remontée de données techniques liées aux consommations d'énergie (comptages et mesures électriques, gaz et eau),
- faciliter l'optimisation des performances énergétiques du bâtiment grâce au retour de mesures (comptages énergies)

effectuées sur les installations techniques,

- faciliter les futures évolutions techniques et fonctionnelles de ce bâtiment,
- faciliter l'intégration de nouvelles fonctionnalités.

Le système communicant permettra à l'exploitant ou à l'utilisateur :

- d'apporter le meilleur confort thermique aux occupants des locaux,
- d'optimiser la consommation énergétique du bâtiment,
- de permettre la flexibilité des équipements et de leur gestion,
- de contribuer à la sécurité des personnes et des biens.



3 PRINCIPE DE L'ARCHITECTURE SYSTÈME

3.1 - Topologie du réseau de terrain pour un bus de type KNX ou équivalent

Suivant la complexité ou la taille du bâtiment :

- le présent lot se mettra en coordination avec le lot CVC et Electrique afin d'étudier précisément l'ensemble de ses prestations
- ou ce lot intègrera les applications électriques ou CVC

L'ensemble de l'architecture du bus de terrain devra être étudiée dans les « règles de l'art » avec les équipements nécessaires au filtrage des informations, aux répéteurs si nécessaires et ainsi garantir une topologie adaptée au bâtiment et à sa distribution électrique.

Ce principe de topologie bus permettra de répondre aux impératifs suivants :

- centraliser, à souhait, les don-

nées techniques pertinentes, tout en proposant l'autonomie de chaque produit,

- faciliter l'analyse des données techniques liées aux consommations en énergie du bâtiment,
- interconnecter les données techniques entre elles,
- mettre à disposition, sur le bus, les données communes à plusieurs lots techniques,
- faciliter l'évolutivité du bâtiment par la simplification des

réseaux électriques (séparation des circuits de commandes des circuits de puissances),

- rendre l'installation électrique encore plus sûre, en diminuant les risques d'électrisation par l'utilisation de la TBTS,
- simplifier les commandes et apporter un réel confort d'usage aux utilisateurs.
- Faciliter la maintenance et l'éventuelle recherche de dysfonctionnements

3.2 Le fonctionnement

Les « capteurs » sont sensibles aux ordres, aux commandes et aux mesures : boutons poussoirs, détecteurs de présence, mesure de variation de température ambiante, niveau de luminosité (toute grandeur physique en fonction des besoins) Ils traitent ces informations puis envoient les ordres correspondants aux produits de sorties ou « actionneurs » via le bus.

Les « actionneurs » reçoivent les informations qui transitent sur le bus, acquittent les échanges d'informations et exécutent les ordres qui leur sont destinés (éclairage, CVC, stores/volets roulants, contrôle d'accès, etc.).

Le bus d'installation est le support physique du réseau de commande. C'est un câble de type paire torsadée adapté et certifié. La combinaison bus

+ radio ou infrarouge permet d'agir depuis les touches des télécommandes sur l'ensemble des récepteurs pilotés par le bus de commande.

La ligne

Le bus de type KNX ou équivalent est la plus petite entité du système. Elle comprend une alimentation filtrée et les produits communicants « capteurs » ou actionneurs » que l'on nomme « participants ».

Tous les produits implantés en ambiance, faux-plafond ou gouttières seront raccordés au câble Bus. Les produits montés en armoire sont raccordés au câble Bus.

L'extension d'une ligne Bus est libre à tout endroit (structure ligne, étoile, arborescent, mixte autorisés) seule la boucle est interdite à condition de respec-

ter les longueurs maximales par rapport aux alimentations et les consommations qui sont fonction des participants et de la puissance de l'alimentation.

La zone

Pour étendre l'installation au-delà de la capacité d'une ligne, on utilisera des coupleurs de lignes qui interconnectent plusieurs lignes entre elles.

Cette configuration s'appelle une zone. Une installation peut comporter plusieurs zones qui sont interconnectées à l'aide de coupleurs de zones.

3.3 - Le réseau ethernet

La connexion des bus de terrain au réseau ethernet se fera via des interfaces ou routeurs de type KNX ou équivalent/IP ou via une autre interface pour

utiliser un autre protocole sur le réseau ethernet.

3.4 - Paramétrage de la communication

L'interopérabilité de tous les produits sera garantie au travers d'un paramétrage de la communication réalisé par l'utilisation d'outils adaptés et certifiés par le protocole.

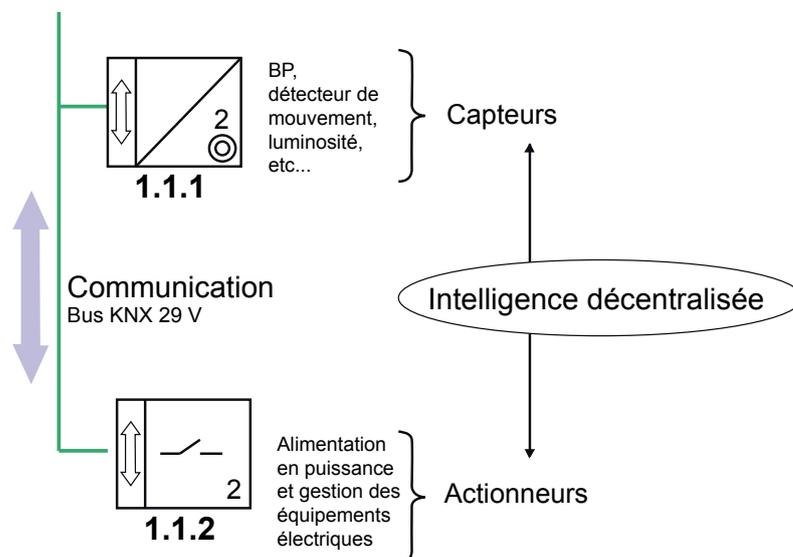
La société en charge du paramétrage sera également certifiée par le protocole.

Chaque produit (participant) sera répertorié en fonction de son adresse physique, de sa localisation géographique et de ses paramètres de fonctionnement.

Avantages du système :

- Des économies d'énergie grâce aux scénarios d'extinction générale (éclairage, CVC, fermeture nocturne des ouvrants...)
- Commande de groupes, générale et de scénarios
- Commande et surveillance à distance via passerelle internet ou téléphone
- Un système évolutif et totalement flexible
- Un système à intelligence répartie qui ne nécessite pas de centrale adaptée à la taille de l'installation. Chaque produit possède son «intelligence» et le système évolue sur rajout de produits
- La simplification et la réduction du câblage
- La liberté dans l'affectation des fonctions et des applications.

Exemple de topologie adaptée :



4 DESCRIPTION DES FONCTIONS

Les fonctions sont divisées en deux familles :

- les fonctions dites « systèmes ». Elles regroupent tous les produits de type alimentations, coupleurs, interfaces, routeurs, ou encore filtres.
- les fonctions dites « métiers ». Elles regroupent les émetteurs « capteurs » et actionneurs qui permettent la réalisation de la fonction.

4.1 - Fonctions systèmes

Alimentations

Les alimentations seront définies selon les règles définies dans la norme (de type KNX ou équivalent). En option, ces alimentations pourront être secourues. L'ensemble des communications entre les différents participants a pour support physique un câble Bus : Câble J-Y(ST) Y 2x2x0.8 mm2 de type KNX ou équivalent conforme à

la norme NFC 32-209 - Paire utilisée : Rouge (+) et Noir (-).

Origine : Alimentation dans armoire électrique

Extrémité : Bornes de connexions des produits communicants

Dans ce cas, le Bus est raccordé à l'ensemble des produits communicants répartis sur les bâtiments selon la topologie KNX ou équivalente.

Coupleur

Fourniture, pose et paramétrage de lignes ou de zones dans un même système.

Ce coupleur de type KNX ou équivalent pourra prendre la forme de routeur IP.

Routeur ou interface de type KNX ou équivalent/ IP

Fourniture, pose et paramétrage d'interfaces capable de router

les télégrammes vers le réseau ethernet.

Horloge annuelle

Fourniture, pose et raccordement d'une horloge annuelle ayant les caractéristiques suivantes :

- distribution de l'heure et la date au participant le nécessitant,
- programmation de commandes temporelles liées aux fonctions de l'utilisation des pièces, des espaces et du bâtiment.

Intercrépusculaire ou centrale météo

Un capteur placé sur la façade sud du bâtiment permettra de récupérer les informations de conditions extérieures afin de permettre la gestion des éclairages, des volets et des circuits de distribution d'énergie CVC. En option des sondes pourront être installées sur les autres façades.

4.2 - Fonctions métiers

Gestion des équipements électriques

Contrôle et Gestion des circuits de puissance d'éclairages des locaux

Les éclairages des locaux seront gérés en fonction :

- de la présence,
- de la luminosité,
- d'une programmation horaire,
- d'une consigne d'éclairage souhaitée,
- d'un bouton poussoir pour une dérogation.

Les luminaires seront équipés de ballasts 1-10V ou Dali à variation asservie à des détecteurs de présence et de luminosité. Chaque zone possèdera le nombre nécessaire de détecteurs de présence 360° plafond pour couvrir la zone et qui permettra de gérer la non-présence et un niveau constant de luminosité dont le niveau en « lux » sera à convenir avec l'utilisateur du bâtiment (500 lux par exemple).

Alternative : les luminaires seront pilotés en on/off et asservis à des détecteurs de présence plafond. Chaque zone possèdera le nombre nécessaire de détecteurs de présence 360° plafond pour couvrir la zone et qui permettra de gérer la non-présence.

En outre, on prévoira d'éteindre la ligne d'éclairage proche des façades dès que le seuil de luminosité paramétré sera atteint.



Programmation horaire

L'horloge permettra de couper tous les éclairages de chaque étage selon des plages horaires décidées par le locataire.

Matériel : module Horloge : ce module intégré dans l'armoire électrique de chaque étage permettra un paramétrage manuel en face avant et permettra une modification simple des plages horaires.

Contrôle et Gestion des circuits de puissance d'éclairages des circulations

Les éclairages des circulations seront gérés en fonction :

- de la présence,
- de plages horaires.

Il est préférable de définir deux types d'allumages dans les circulations :

- un mode « veille » qui est fonction d'une horloge et de programmes horaires définis par l'exploitant Nuit,
- un mode « permanent » conditionné par la prise en compte d'un mouvement ou d'un déplacement dans les circulations.

Afin d'éviter l'obscurité dans les couloirs non pourvus d'éclairage naturel, la non-présence entrainera l'extinction de 2 blocs de luminaires sur 3. Un forçage à l'allumage est toujours possible depuis le PC de visualisation situé à l'accueil.

Module Horloge : ce module intégré dans une armoire électrique permettra la gestion horaire de toutes les circulations

(cette même horloge sera utilisée pour la gestion des éclairages extérieurs).

Gestion de l'éclairage extérieur

Les éclairages seront gérés en fonction

- de plages horaires,
- de la luminosité.

Les zones d'éclairage sont déclenchées par la combinaison de programmes horaires et d'une prise en compte de la luminosité extérieure (intercrépusculaire) directement connectée au réseau.

Certaines zones de passages peuvent être équipées de cel-

lules IR, elles aussi raccordées au réseau qui prennent en compte les ordres d'allumage (allées parkings...).

Un forçage à l'allumage est toujours possible depuis le PC de visualisation situé à l'accueil ou depuis le poste de contrôle.



Gestion des brises soleils/ stores - volets roulants

Les stores à lames, les stores ou volets roulants du bâtiment devront être pilotés, de manière automatique et de manière manuelle.

La commande manuelle pourra s'effectuer localement, par exemple au moyen d'un bouton poussoir multifonction, ou de manière centralisée par le biais de la supervision du bâtiment.

La commande automatique permettra d'optimiser la performance énergétique du bâtiment.

Les ouvrants pouvant contribuer à limiter les apports de chaleur provenant du soleil l'été et au contraire à en bénéficier l'hiver ; par ailleurs, la fermeture des volets à une heure spécifiée ou en fonction de la luminosité extérieure permet de renforcer l'isolation du bâtiment.

En cas de présence de stores à lames, l'inclinaison des lames sera liée à la position azimutale du soleil de manière automatique. On pourra définir 3 niveaux d'inclinaison des lames en fonction des informations délivrées par des sondes extérieures de luminosité.

Le système devra aussi garantir la possibilité de faire de la sécurité (vent, gel) afin de garantir

que les conditions météorologiques ne seront pas destructrices du matériel installé.

La sécurité vent doit mettre les brises soleils dans une position qui les empêche d'être arrachés.

La sécurité gel doit interdire tout mouvement en dessous d'une température garantissant la non destruction mécanique des brises soleils.



Gestion du CVC

Centrale de ventilation double flux

Le fonctionnement de la centrale de ventilation double flux sera géré en fonction de la programmation horaire. Il sera possible de disposer de l'information d'encrassement du filtre ainsi que des consommations d'énergie électrique.

Contrôle et Gestion du chauffage dans les zones non climatisées

Les zones de chauffage seront a minima régulées en fonction de la température ambiante.

Le module d'ambiance (système de régulation en ambiance) sera directement raccordé sur le bus afin de mettre à disposition les données suivantes :

- la température d'ambiance de la zone concernée,
- la consigne de température à appliquer dans la zone,
- le mode de fonctionnement en cours (Confort local occupé, réduit local inoccupé, hors gel, arrêt).

Dans un souci de contrôle des consommations d'énergie sur ce bâtiment, il sera prévu de prendre en compte, dans le fonctionnement du chauffage, l'ouverture des ouvrants, à l'exception toutefois de la porte d'accès au local commercial.

L'actionneur commandant le convecteur ou la vanne pourra être directement raccordé sur le bus afin de recevoir les ordres du contrôleur d'ambiance. Pour optimiser le câblage de la partie commande, il pourra être choisi un régulateur (avec un module d'ambiance de type KNX ou équivalent) en lien avec la ges-

tion de l'éclairage et le pilotage des volets.

Les commandes ainsi optimisées permettront de diminuer le nombre de produits sur une ligne.

L'ensemble des commandes et ordres de consignes sera possible depuis le logiciel de visualisation. Une horloge de type KNX ou équivalent pourra être utilisée afin de gérer en automatique les consignes.

Contrôle et gestion des ventilos-convecteurs ou unités terminales

Les zones chauffées et rafrai-

chies par des ventilos-convecteurs devront comporter un système de régulation d'ambiance de type KNX ou équivalent.

Ce système sera composé :

- d'un régulateur directement raccordé sur le bus. Le régulateur agira en progressif sur les vannes et les vitesses du ventilateur. Pour cela les vannes seront de type modulantes 3 points afin d'optimiser le confort et la consommation électrique du système de régulation d'ambiance,
- d'un module d'ambiance qui peut être directement raccordé sur le bus.

Le bus KNX ou équivalent permettra :

- l'échange de données entre les régulateurs de ventilos-convecteurs d'une même zone (fonction maître / esclave),
- l'échange de données entre le module d'ambiance et le régulateur du ventilos-convecteur d'une même zone,
- le contrôle/commande des consignes et températures sur 4 niveaux (confort, réduit, économie, hors gel) ainsi que le retour d'informations des sorties,
- la remontée de données techniques de maintenance (contact de fenêtre, défauts,





condensation, etc...),

- de faire fonctionner l'installation selon l'occupation de la pièce en liaison avec le détecteur de présence. Il est possible de mutualiser l'utilisation des produits de type KNX ou équivalent pour une optimisation de la régulation dans la pièce (utilisation d'un détecteur de présence commun).

Gestion du circuit de chauffage

Le régulateur permettra la régulation de 1 à 3 circuits de chauffage et d'une régulation d'ECS.

Les types d'installations seront préprogrammés et les fonctionnalités pourront être étendues par l'adjonction de modules d'extension de points d'entrées/sorties.

Le régulateur assurera les fonctions suivantes :

- régulation de la température de départ en fonction des conditions extérieures,
- programme horaire journalier, hebdomadaire et annuel pour les consignes réduites,
- optimisation au démarrage et à la coupure avec ou sans sonde d'ambiance,
- protection hors gel de l'installation par enclenchement des pompes de
- Dégommage périodique des pompes et des vannes,
- transmission des besoins de chaleur aux générateurs,
- commande des pompes jumelées et commutation automatique en fonction d'un programme horaire ou en cas de défaut,
- régulation du brûleur de la production,

- surveillance de la température des fumées,
- commande des vannes mélangeuses en 3 points 230V AC ou en 0-10V DC.

Gestion de l'eau chaude sanitaire (ECS)

Le régulateur permettra également la régulation de l'ECS de types prédéfinis. Il assurera les fonctions suivantes :

- programme horaire ECS et régime vacances ECS,
- fonction anti-légionnelles,
- priorité eau chaude sanitaire,
- commande de charge par température de ballon,
- possibilité de charge forcée du ballon,
- réglage de la durée maximale de charge,
- fonction de protection antigél,
- arrêt temporisé des pompes et des vannes mélangeuses.

Matériel : régulateur de circuit de chauffage raccordé au bus. Des données peuvent être récupérées de sondes et actionneurs sur bus.

Gestion du circuit de ventilation et traitement d'air

Le régulateur permettra la régulation de circuits de ventilation et traitement d'air. Il sera de type universel pour permettre la régulation de toute grandeur physique telle que : température, pression, humidité relative et absolue, qualité d'air, vitesse.

Le régulateur assurera les fonctions suivantes :

- programme horaire journalier et hebdomadaire et vacances,
- gestion de différents régimes de fonctionnement
- gestion des vitesses de ventilation en fonction des régimes d'occupation,

- prolongation de temps de fonctionnement réglable,
- commutateur de mode de fonctionnement en ambiance,
- rafraîchissement nocturne,

Matériel : régulateur raccorde au bus. Des données peuvent être récupérées de sondes et actionneurs sur bus.

Cascade de chaudière

Le régulateur communicant permettra la gestion de la cascade de jusqu'à 6 chaudières à 1, 2 allures ou modulantes (toutes peuvent être combinées) et permettra les fonctions suivantes :

- la commande des séquences des chaudières en fonction de la charge,
- la commutation automatique de l'ordre des chaudières en fonction des temps de fonctionnement et en cas de défaut,
- la mixité des chaudières 1, 2 allures ou modulantes dans une même cascade,
- la prise en compte des contacts de défaut des brûleurs,
- la limitation de la durée de marche minimum des brûleurs,
- la protection au démarrage

(chaudière froide) et la limitation minimum et maximum de la température de chaque chaudière,

- les arrêts temporisés et le dégommage des pompes de circulation,
- la prise en compte des demandes de chaleur des circuits consommateurs pour la commande de la cascade.

Gestion des autres fonctions

Contrôle d'accès

Le contrôle d'accès de type KNX ou équivalent identifie, grâce à

des badges, chaque utilisateur transitant sur l'installation et permet ainsi :

- la personnalisation des accès en fonction de l'utilisateur, de sa catégorie et des plages horaires,
- l'habilitation momentanée et le forçage des accès depuis un poste de supervision,
- la communication sur le réseau des données relatives aux transits.

Gestion des alarmes techniques

Les alarmes techniques seront mises à disposition sur le bus en les raccordant à des modules



d'entrées de type KNX ou équivalent. Ces modules d'entrées (modulaires ou encastrables) accepteront le raccordement de contact libre de potentiel. Un défaut de synthèse de chacun des équipements suivants sera remonté :

- pour chaque tableau divisionnaire,
- pour le TGBT,
- pour les équipements techniques composant l'ensemble des systèmes techniques.

Ces alarmes seront mises à dis-

position directement sur le bus afin de pouvoir les prendre en compte par l'exploitant du bâtiment dans les délais nécessaires.

Elles seront renvoyées vers le logiciel de supervision pour traitement ou par e-mail ou SMS.

Distribution horaire

La distribution de l'heure dans l'établissement est réalisée sur le bus. Les données heure et date sont issues du programmeur horaire synchronisé avec l'horloge atomique de Francfort.

Comptage

En fonction des caractéristiques des circuits, les circuits de puissance électrique seront équipés de compteurs d'énergie.

Pour mémoire Article 31 « Comptage LPIT » de la rt2012 : « Les bâtiments ou parties de bâtiment à usage autre que d'habitation sont équipés de systèmes permettant de mesurer ou de calculer la consommation d'énergie :

- pour le chauffage * ou par départ direct,
- pour le refroidissement* ou

par départ direct,

- pour la production d'eau chaude sanitaire,
- pour l'éclairage*,
- pour le réseau des prises de courant*,
- pour les centrales de ventilation : par centrale,
- par départ direct de plus de 80 ampères.»

Il sera prévu pour chacun des compteurs un module d'interface. Cette interface met à disposition sur le bus les données des compteurs nommés ci-dessus.

* par tranche de 500 m² de SURT concernée ou par tableau électrique ou par étage.





5 RÉCEPTION DES INSTALLATIONS – MISES EN SERVICE

5.1 - Réception

- Contrôle de l'installation avant paramétrage,
- vérification des caractéristiques du câble Bus utilisé,
- contrôle et repérage des cheminements utilisés,
- contrôle du respect des longueurs de lignes,
- contrôle visuel et repérage des extrémités de lignes,
- test de détection des liaisons interdites,
- contrôle de la polarité sur tous les produits,
- mesure de la tension aux extrémités de la ligne bus,
- vérification du nombre de produits raccordés,
- consignation des résultats des essais,

- la mise à disposition et le contenu du dossier technique.

5.2 - Paramétrage

Le paramétrage de la communication sera réalisé par l'utilisation d'outils adaptés et certifiés par le protocole. En outre, l'interopérabilité de tous les produits KNX sera garantie par l'utilisation de l'ETS. La société en charge du paramétrage sous le logiciel ETS sera certifiée KNX. La mission de paramétrage sera constituée des éléments suivants :

- l'adressage physique de l'ensemble des produits ou la reprise des adresses existantes selon l'architecture en place,
- le paramétrage de la commu-

nication entre les produits en fonction du cahier des charges définissant le fonctionnement de l'installation,

- les tests de fonctionnement sur site,
- l'identification des variables pour le logiciel de supervision,
- chaque produit sera répertorié en fonction de son adresse, de sa localisation et de ses paramètres de fonctionnement.

Le présent lot devra avoir les compétences ou ressources nécessaires dans l'analyse de réseaux de type KNX ou équivalent, avec des références dans ce domaine. Cet interlocuteur devra être le lien entre chaque partie technique nécessitant une interconnexion et/ou une

communication entre systèmes (lot CVC, et électrique).

Cet interlocuteur devra également être objectif dans le choix des marques utilisées et ainsi être en mesure de proposer des solutions multi marques et logiciels de supervision. L'ensemble du système devra être mis en œuvre par une entreprise spécialisée ou ayant au minimum des références dans la pose et le câblage de ce type d'installation et surtout le paramétrage.

L'entreprise prévoira la mise en service sur site, la configuration des produits et le téléchargement du fonctionnement demandé, les tests et les vérifications qui s'imposent.



Le STANDARD mondial pour le contrôle des bâtiments résidentiels et tertiaires



Membres KNX

Plus de 340 fabricants dans 37 pays
